

# LA PLACE DES ONG ET DES ASSOCIATIONS DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Le **développement** est un terme courant mais auquel on donne des sens de portée diverse.  
La sémantique de "développer" est :

"Mettre à jour"

"Révéler les potentialités" d'un système et les utiliser pour le bien être de la société

**Le développement est donc un projet global de transformation et de mise en œuvre des forces économiques de diffusion des "fruits" du progrès pour diminuer les inégalités dans le corps social d'un pays.**

1. Il y a t-il un droit au développement de chaque partie du monde ?
2. Quels sont les obstacles au développement dans les pays dits "périphériques" que sont les pays du Tiers Monde ?
3. Cette classification signifie t-elle un dénuement de ces zones ou un blocage politique opéré par les Centres dits d'expansion ?
4. Quels rôles ont joué les Entreprises jusqu'alors dans la diffusion des "fruits" du progrès dans chaque zone, au Nord ? au Sud de la planète ?
5. Le développement doit-il être une spécialisation internationale des parties du monde induisant un flux de profits dans un seul sens ?
6. Ne doit-il pas y avoir une mutation de la politique d'entreprise pour que le Sud ne soit pas que simple consommateur de biens et de services du Nord ?

Les actualités des dernières années révélant les dérives dans la production au Nord ont démontré que **le développement doit être repensé, qu'il n'implique pas toujours plus de voitures, plus de canons,.... Le partage**, véritable générateur du "développement ensemble" (concept du codéveloppement) n'est-il pas **l'articulation à libérer** au sein du tissu économique mondial pour éviter une rupture Nord - Sud ?

Dans ce cadre, le **partenariat nécessaire et équitable Entreprises-Entreprises (Associations, ONG)** n'est-il pas le **moyen d'encadrer la dynamique du capital et corriger le jeu du marché** pour que l'Homme et son bien être soient la finalité de toute activité ?

Telles sont les questions qui se posent à nous dans l'ère qui a commencé.

Si à la première question, la réponse maintenant des grands décideurs est oui grâce aux luttes<sup>1</sup>, il n'en demeure pas moins que des obstacles demeurent de façon inégale pour les pays du Tiers Monde. Cette partie du monde connaît pauvreté, crises alimentaires et sanitaires, analphabétisme, symptômes superficiels du sous-développement. La dépendance extérieure, la désarticulation du système économique caractérisée par l'hétérogénéité des structures font que les forces de diffusion des bénéfices du progrès n'opèrent pas ou opèrent très mal. Les différents secteurs de l'économie sous-développée ne communiquent pas, les échanges entre eux sont marginaux, l'essentiel se faisant avec l'extérieur (80 % avec les pays développés et 20 % interne au Tiers Monde). Ils n'apparaissent pas complémentaires et solidaires les uns des autres. Beaucoup de ces secteurs sont des grandes entreprises (étrangères, filiales de multinationales) dont les centres moteurs sont extérieurs à l'économie sous-développée. Les richesses exploitées par ces unités sont exportées vers des complexes industriels du monde développé. Les industries locales, lorsqu'elles existent, ne peuvent pas dans ce système avoir d'effets « intégrateurs ».

---

<sup>1</sup> Manifestations aux Conférences de l'OMC

- Le Tertiaire (Transport, Commerce, Finance) est greffé sur l'économie étrangère
- L'agriculture est formée de deux secteurs simplement juxtaposés, l'un d'autosubsistance (traditionnel) donc fermé sur lui-même, l'autre ouvert sur l'exportation de produits de plantation (moderne).

Les effets d'entraînement sur les autres sont transférés à l'extérieur dans les pays fournisseurs d'où la dépendance extérieure.

L'inégalité de dépendance mutuelle entraîne l'inégalité d'échange : il y a transfert de valeurs des économies dominées aux économies dominantes, c'est-à-dire détérioration des termes de l'échange très tôt dénoncée par le Président L. S. SENGHOR<sup>2</sup>

La dépendance commerciale est doublée d'une dépendance financière qui n'a pas non plus un effet d'entraînement local donc freine le processus d'accumulation. Les investissements internationaux vont au Nord pour 70 %, l'Afrique subsaharienne n'a reçu en 2002 que 0,1 % de ces investissements et réalisé 1 % du commerce mondial.

L'équilibre de la balance de paiements des pays sous-développés exige une croissance très rapide des exportations, non seulement plus rapide que le PIB, mais encore que celle des importations. Or de nombreuses forces tendent à accélérer les importations : urbanisation accompagnée de l'insuffisance de croissance de la production agricole vivrière, croissance trop rapide des dépenses administratives disproportionnées par rapport aux possibilités de l'économie locale, la transformation des structures de la distribution de revenu et l'europanisation des modes de vie et de consommation, l'insuffisance du développement industriel (prédominance trop exclusive des industries de consommation).

Le jeu combiné de toutes ces forces rend alors les pays sous-développés dépendant d'une aide extérieure « courante », c'est-à-dire qui permet seulement de surmonter les crises les plus graves sans résoudre le problème fondamental du déséquilibre structurel grandissant.

La politique de développement a pour objet l'orientation des choix économiques dans une situation concrète. La construction d'une économie nationale homogène consiste principalement à l'organisation du transfert progressif de la population active des secteurs à faible productivité vers ceux à forte productivité, et secondairement à l'amélioration de la productivité des secteurs à faible produit par tête. Cela remet donc en cause les bases de la spécialisation internationale sur laquelle sont fondées les relations d'inégalité économique du monde actuel.

L'orientation du choix de développement doit permettre une cohésion d'ensemble de l'économie nouvelle en créant volontairement autour des pôles de développement correctement choisis, des ensembles industriels intégrés constitués d'activités complémentaires. Ainsi cette économie constituera un ensemble organique dont les différentes parties seront devenues solidaires, ce qui permettra au flux d'innovations et de progrès de se propager dans l'ensemble du corps économique. La politique du développement est volontariste et l'élaboration d'un modèle globale, le choix de projets au niveau microéconomique élémentaire, la définition de politiques partielles (des salaires, de la fiscalité, du financement, des prix, ...) cohérentes avec les objectifs sectoriels aident l'autorité politique à être cohérente.

Le 21<sup>ème</sup> siècle ouvre l'ère de la solidarité à l'échelle du monde. Fini le temps de la suprématie, de la domination d'une partie du monde sur l'autre. La révolution d'abord technique, puis technologique qui s'est produite au 20<sup>ème</sup> siècle a définitivement mis un coup d'arrêt à l'isolement de chaque partie de notre bonne vieille terre, isolement qui a protégé bon nombre d'agissements horribles qu'a connus l'histoire de l'humanité. Les mouvements sociaux témoignent de l'avènement d'une communauté humaine unique et l'absolue nécessité du respect de chaque individu. Si contraintes par ce fait, les instances dirigeantes des grandes puissances laissent la société civile prendre sa place dans les

---

<sup>2</sup> Léopold Sédar SENGHOR : Premier Président de la République du Sénégal

espaces de concertation, l'arbitraire du pouvoir politique n'a pas compris la tendance. La grandeur d'une nation se mesure maintenant à l'aune de sa participation à la solidarité internationale et aux combats de toute injustice pour aboutir à un échange équitable entre le Nord et Sud.

Appartenant à la société civile, les Associations et les ONG (régie en France par la loi 1901) n'émanent ni de l'Etat ni des Entreprises privées. Nouvel acteur dans le champ du développement en général, c'est un type de structure qui place l'Homme au centre de toute activité et s'inscrit dans la logique d'échanges équitables. Sa méthodologie consiste en :

- ❖ Un travail de proximité de formation et d'accompagnement de la population locale dans la réalisation et l'appropriation des projets que les ONG cherchent à faire émaner de cette population à partir des besoins réels
- ❖ La création et l'entretien d'une synergie entre tous les acteurs, ce qui est un facteur d'intégration.

Les Associations et les ONG sont ainsi complémentaires des Entreprises et de l'Etat pour la promotion sociale d'une part et la création de richesse de l'autre. Elles sont porteuses de la nouvelle vision qui tient compte de l'homme et de l'environnement :

### **Développer ensemble et autrement**

En Afrique les Associations et les ONG doivent infléchir le cours des choses et palier à la carence de l'Etat dans le développement local qui dynamise le corps social.

N'DIAYE M. Malick